

# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, CRÉDIT AGRICOLE, GROUPE BPCE, ETC. : CES ACTEURS FRANÇAIS QUI FINANCENT LES CIGARETTIERS

## FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE DU TABAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 6 mars 2024

Malgré le désastre humain, sociétal et environnemental que représente l'**industrie du tabac**, celle-ci **continue de bénéficier de soutien financier pour perpétuer ses activités, notamment de la part d'établissements français** : depuis 2018, ce sont **plus de 5 milliards de dollars de crédits qui ont été accordés par des acteurs français aux cigarettiers**. En ce qui concerne **les investissements**, on comptait en novembre 2023 encore **733 millions de dollars placés** dans le secteur par les institutions financières nationales.

Révévés dans un **rapport de l'organisme d'investigation Profundo**, commandé par l'**ACT-Alliance contre le tabac**, ces montants sont d'autant plus indignants qu'ils émanent **directement d'acteurs s'étant engagés publiquement à cesser tout financement du tabac**, il y a de ça quelques années.

Responsable de 75 000 décès chaque année en France<sup>1</sup>, l'industrie du tabac est loin d'être une industrie comme une autre. **Pour l'ACT, au-delà de respecter leurs engagements, les acteurs financiers doivent cesser tout financement d'entreprises participant à ce commerce mortifère.**

### L'importante responsabilité des acteurs financiers français dans la filière tabac

Parce que la lutte contre le tabagisme se joue aussi sur le plan économique, plusieurs initiatives ont vu le jour afin d'**encourager et d'accélérer le désinvestissement de l'industrie du tabac**. Parmi elles, le « **Tobacco Free-Finance Pledge** », la charte mise en place par l'ONG australienne « Tobacco-Free Portfolio » incitant depuis 2018 tous les acteurs financiers internationaux à cesser leur soutien aux cigarettiers<sup>2</sup>.

**On compte parmi les signataires de nombreux établissements français tels que la Société Générale, le Crédit Agricole, le Groupe BPCE, BNP Paribas, Axa, le Crédit Mutuel, etc.** Or, d'après le travail mené par Profundo et l'ACT-Alliance contre le tabac, **plusieurs de ces acteurs ne respectent pas leurs engagements et continuent de financer les géants du tabac** :

- **Financement par crédits (prêts et services de souscription) :**

Entre janvier 2018 et novembre 2023, **les établissements français ont apporté 5,3 milliards de dollars de crédits aux cigarettiers, principalement à British American Tobacco** (\$2,036 milliards), **Philip Morris International** (\$1,376 milliard) et **Imperial Brands** (\$1,181 milliard). À

<sup>1</sup> Bonaldi C, Boussac M, Nguyen-Thanh V. Estimation du nombre de décès attribuables au tabagisme, en France de 2000 à 2015. Bull Epidemiol Hebd. 2019;(15) :278-84. [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/15/2019\\_14\\_2.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/15/2019_14_2.html)

<sup>2</sup> Présentation de Tobacco Free Portfolios – Disponible sur <https://tobaccofreeportfolios.org/>

la source de ces financements se trouvent deux banques : **Crédit Agricole** et **Société Générale**. Si la première a arrêté d'abonder l'industrie du tabac depuis 2021, la seconde a une vraie part de responsabilité : à elle seule, la **Société Générale compte pour 83 % du soutien financier français apporté à l'industrie du tabac**. Bien que les financements diminuent et que la banque a indiqué l'an passé souhaiter adopter une politique d'exclusion sectorielle vis-à-vis de l'industrie du tabac<sup>3</sup>, elle a encore accordé en 2023 plus de 9 millions de dollars de crédit aux entreprises de la filière.

- **Financement par investissements :**

En novembre 2023, les établissements français totalisaient **733 millions de dollars d'investissements** dans l'industrie du tabac, notamment au profit de **Philip Morris International** (\$307 millions), **British American Tobacco** (\$255 millions) et **Imperial Brand** (\$78 millions). **Ces fonds proviennent à près de 40 % du Groupe BPCE** (\$282 millions) et à **plus de 20 % du Crédit Agricole** (\$160 millions). Si le Crédit Agricole a signé en mai 2020 le Tobacco Free-Finance Pledge<sup>4</sup>, le groupe BPCE ne semble pas avoir de politique globale quant à l'exclusion sectorielle du tabac. Néanmoins, sa filiale Natixis a signé dès 2017 la charte de Tobacco-Free Portfolio, s'engageant à mettre fin à « ses activités de financement et d'investissement liées à l'industrie du tabac »<sup>5</sup>.

## **La nécessité d'une exclusion stricte et sectorielle de l'industrie du tabac**

Bien que la tendance soit au désinvestissement, des efforts sont encore nécessaires pour atteindre une finance sans tabac :

- Parmi les sommes investies dans l'industrie du tabac, on comptait en novembre 2023 **1,33 million de dollars placé dans des fonds répondants à des critères ESG** (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) malgré l'incompatibilité régulièrement dénoncée entre les géants du tabac et les placements dits responsables<sup>6</sup>.
- Quand bien même elles seraient respectées, **les politiques d'exclusion adoptées par les acteurs financiers ne sont pas assez strictes**. A titre d'exemple, la charte d'exclusion de la Société Générale ne concerne que les producteurs de tabac dont plus de 25 % des revenus proviennent des produits du tabac<sup>3</sup>.
- Dans une moindre mesure, certains établissements commencent à investir dans le tabac. Ne détenant aucune politique d'exclusion, **Groupama est le seul acteur à avoir initié des investissements dans cette filière ces dernières années** (plus de \$12 millions en novembre 2023).

*« Soyons réalistes : au-delà des politiques de santé publique, la lutte contre le tabagisme se joue aussi sur le plan financier. Si l'industrie du tabac réussit à maintenir son commerce mortifère, c'est aussi grâce aux ressources que lui apportent les établissements bancaires et les fonds d'investissements. Or si nous souhaitons mettre définitivement fin à ce fléau humain et environnemental, nous avons besoin de l'adhésion et de la collaboration de tous les acteurs, y compris ceux issus du monde de la finance. », explique Marion Catellin, Directrice de l'ACT-Alliance contre le tabac. « Il est impensable qu'aujourd'hui encore nos institutions financières soient complices d'une industrie qui tue un consommateur sur deux. Le secteur a commencé timidement à se détourner de l'industrie du tabac en 2018 mais 5 ans après on constate que les établissements peinent à respecter leurs engagements. Il est urgent d'accélérer le processus et d'exclure strictement l'industrie du tabac de toutes formes de financement, en accord avec le Pacte Mondial des Nations Unies ! ».*

---

<sup>3</sup> Société Générale, 2023 [Internet] - Politique sectorielle du tabac – Disponible sur

<https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/RSE/politique-sectorielle-tabac-fr.pdf>

<sup>4</sup> Crédit Agricole, 2018 [Internet] Finance leaders join health experts for World No Tobacco Day - <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/181940>

<sup>5</sup> Natixis, 2017 [Internet] Natixis cesse ses activités de financement et d'investissement dans l'industrie du tabac - Disponible sur <https://newsroom.groupebpce.fr/actualites/natixis-cesse-ses-activites-de-financement-et-dinvestissement-dans-lindustrie-du-tabac-9053-7b707.html>

<sup>6</sup> Alliance contre le Tabac, 2022 [Internet] - La finance ne peut être responsable que si elle exclut l'industrie du tabac – Disponible sur <https://alliancecontretabac.org/2022/07/04/act-demande-exclusion-strictes-industrie-du-tabac-label-isr/>

### **A propos de l'ACT-Alliance contre le tabac**

L'ACT-Alliance contre le tabac est un collectif d'associations reconnu d'intérêt général, loi 1901, engagé au service de la santé publique. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Evin en 1991, l'ACT œuvre depuis plus de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac.

En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'efforts pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2032 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

[www.alliancecontreletabac.org](http://www.alliancecontreletabac.org)

**CONTACT PRESSE**

**ALLIANCE CONTRE LE TABAC**

Astrid Billard – Tél. : 07 49 94 04 08 | [astrid.billard@alliancecontreletabac.org](mailto:astrid.billard@alliancecontreletabac.org)